

ECOLE MATERNELLE DU DORAT

CONSEIL D'ECOLE Du mardi 10 novembre 2015

Ordre du jour :

- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves et présentation du nouveau conseil
- Vote des règlements intérieurs du conseil et de l'école
- Bilan financier de l'année scolaire 2014-2015
- Effectifs de l'année
- Sécurité (exercices de sécurité, d'évacuation, PPMS)
- Projets pédagogiques et culturels des deux classes
- Travaux et investissements
- Fête de l'école
- Association « Les Petits Loups »
- Remarques diverses

Présidente : Mme BLIN

Secrétaire : Mme ABBA

Début de séance : 18h15

Membres présents :

M. GUILLEMAILLE	Président de la Communauté de Communes de la Basse Marche (CCBM)
M. FAURY	Vice-président de la CCBM chargé des affaires scolaires
M. NIVARD	Vice-président de la CCBM chargé des affaires scolaires
M. VINCEY	Vice-président de la CCBM
Mme BOUZET	Directrice de la Communauté de Communes de la Basse Marche
Mme CUBEAU	DDEN de l'école maternelle du Dorat
Mme BLIN	Directrice de l'école maternelle du Dorat
Mme ABBA	Enseignante adjointe
Mme FOUR	Enseignante adjointe assurant le complément de Mme BLIN
M. DUBAUD	Parent élu titulaire
M. HEBRAS	Parent élu titulaire
Mme LAMBERTON	Parent élu suppléant

Membres excusés :

M. BIRET	Inspecteur de la circonscription Limoges V
Mme EISNER	Directrice enfance jeunesse et affaires scolaires
Mme MONTEILLER	Parent élu suppléant
Mme BRUNIER	Présidente de l'association « Les petits loups »
Mme DEJOS	Psychologue scolaire
Mme JACQUINET	Coordinatrice jeunesse de la CCBM
M. PORTHAULT	Employé communautaire

1. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves et présentation du nouveau conseil

Une seule liste a été formée. Deux sièges étaient à pourvoir. Sur 74 électeurs, 38 personnes ont voté, soit 51,35 % de participation.

Mme BLIN rappelle à tous, les personnes qui ont voix délibératives :

- la présidente du Conseil Mme BLIN,
- le président de la CCBM ou son représentant,
- un conseiller communautaire chargé des affaires scolaires,
- l'enseignante adjointe Mme ABBA,
- deux représentants des parents d'élèves
- le DDEN.

2. Règlements intérieurs du conseil et de l'école

Les règlements ont été envoyés en amont avec la convocation.

Une proposition de règlement intérieur du Conseil d'école est lue par la Présidente du Conseil en vue d'une délibération. Le règlement proposé (ci-joint) est adopté par l'ensemble du Conseil.

Une lecture des nouveaux points du règlement intérieur de l'école (ci-joint) est faite, avant qu'il ne soit soumis au vote. Il est adopté par le Conseil d'école.

3. Bilan financier 2014-2015

Cf. bilan en pièce jointe.

Mme BOUZET signale au conseil qu'à partir de septembre 2015, la Communauté de Communes ne versera pas de subvention directe à l'association Ecole maternelle du Dorat. Les factures des matériels pédagogiques sont envoyées à la CCBM qui procède au règlement. Toutefois, en raison de souci avec Orange, Mme BOUZET demande à la directrice de régler les factures téléphone et internet le temps que le transfert se fasse. La CCBM procèdera aux remboursements.

Noël

La Communauté de Communes offre des places de cinéma pour Noël aux enfants de l'école et subventionnera les cadeaux et le goûter, à hauteur de 5€ par enfant.

4. Effectifs de l'année

Effectifs des classes :

	Classe de Mme ABBA		Classe de Mme BLIN / Mme FOUR	
Effectif total	22 (25 en janvier)		23	
Effectif par section	PS	MS	MS	GS
	17 + 3 en janvier	5	8	15

Effectifs de l'équipe éducative :

- enseignantes : Mme ABBA, Mme BLIN (à 75%) et Mme FOUR (décharge de Mme BLIN)
- 2 agents communautaires :
 - ✓ Mme BENOITON Marine.
 - ✓ Mme CARPENTIER Chantal

5. Sécurité

Exercice d'évacuation

Un exercice d'évacuation a été effectué le jeudi 17 septembre à 9 h 45. Étant la première de l'année, que ce soit les adultes ou les enfants, tout le monde était averti en amont et les enseignantes ont expliqué la conduite à suivre.

Mme BLIN a fait retentir la corne de brume de la salle de jeux. Les élèves étaient dans les classes. La sonnerie a été entendue. L'évacuation s'est alors bien déroulée.

Mme BOUZET propose de réaliser un exercice couplé avec le centre de loisirs et l'intervention des pompiers.

PPMS-Exercice de confinement

Une lecture du PPMS a été réalisée, afin de se remémorer les instructions à suivre.

En cas de tempête ou de nuage toxique, les enfants resteront confinés dans la classe bleue et celle des PS-MS. Ils auront accès aux sanitaires et au dortoir le temps que l'alerte soit levée. Une trousse de secours et des produits alimentaires se trouvent dans les sanitaires. Les rôles de tous les adultes ont été revus et sont connus de chacun. Pour des raisons de sécurité évidentes, il est demandé aux parents de ne pas venir chercher leurs enfants pendant l'alerte.

Un exercice de confinement a eu lieu le 6 novembre 2015. L'alerte choisie est le sifflet afin de se démarquer de la corne de brume (exercice d'évacuation). Pourtant, certains PS ont confondu le signal, mais ils n'ont pas bougé. Ils sont restés dans leur classe. Les MS-GS ont entendu l'alerte (à noter qu'ils étaient tous au coin regroupement en train d'écouter, donc la classe était relativement silencieuse). L'alerte a été donnée de la salle de motricité. Les élèves de Mme BLIN, eux, doivent se réfugier dans la classe bleue. Après vérification de la présence de tous les enfants, Marine bloque les sorties et la salle de jeux avec des bandes adhésifs.

L'exercice s'est bien déroulé et a bien été compris par les enfants. L'idéal serait d'en refaire un autre afin de voir si les nouvelles consignes ont bien été comprises par tous (enfants et adultes)

Plan vigipirate

Un contrôle d'accès et visuel des sacs doit être fait. Un attroupement aux abords de l'établissement doit être évité.

6. Travaux et investissements pour les classes

Nous remercions la municipalité pour les divers travaux et achats effectués :

- Pose de détecteurs incendie (cependant, certaines classes n'en sont pas pourvus)
- Pose de chaînes pour tenir les fenêtres du couloir

A partir de septembre 2015, la compétence « Affaires scolaires » a été transférée à la Communauté de Communes de la Basse Marche.

La liste de travaux à réaliser suite à la rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP), a été remise à la Communauté de Communes en février 2015.

Voici un récapitulatif :

- Poser des prises électriques afin d'éviter les multiprises (bureau direction, sanitaires, salle de motricité)
- Vérifier l'auvent : fissures et infiltration ?
- Fermer l'étagère où sont stockés les produits d'entretien
- Aménager un local pour installer les vélos
- Menuiseries mal isolées (jour sous les portes laissant passer le froid)
- Il n'y a aucun accès handicapés, mais une étude a été faite

Mme BLIN a conscience que ces travaux ont un coût et qu'il faudra un certain temps à la Communauté de Communes pour les budgétiser.

De plus :

- les ATSEM demandent un aspirateur supplémentaire ;
- les enseignantes souhaiteraient que le récupérateur d'eau soit accessible.

Pour rappel :

- Révision de tous les vélos à chaque vacance. (Pièces à changer à la charge de la Communauté de Communes)
- Tailler la haie régulièrement pour éviter les pousses de ronces.

M. GUILLEMAILLE annonce qu'un projet de construction d'une école élémentaire est en cours. La clôture en fer restera donc le temps des travaux. Pour les mêmes raisons, le toboggan ne pourra pas être installé de suite. À l'issue de la construction du nouveau bâtiment, un aménagement de l'avenue Louis RICOUX sera sûrement à envisager, notamment pour les aires de stationnement des transports scolaires.

7. Projets pédagogiques et culturels des deux classes

- Les moyens et les grands vont, en alternance, les lundis au centre multimédia pour se familiariser à l'informatique.
- Tous les jeudis, les élèves par section bénéficient d'une animation organisée par la bibliothèque municipale. Les GS vont participer à la fin de l'année scolaire à un vote de leur livre préféré, dans le cadre du projet « Je lis, j'élis ».
- Ateliers « arts et sciences » les mercredis
Les enseignantes vont proposer aux élèves de l'école des ateliers tournants et adaptés à l'âge des enfants les mercredis. Les enseignantes proposent aux parents ou aux grands-parents de venir participer. Un mot est passé dans les cahiers. Ils ont débuté depuis novembre.
- « Un fruit pour la récré »
Le projet n'a pas encore débuté, mais la Communauté de Communes est en train de constituer le dossier pour pouvoir obtenir les subventions nécessaires.
- Semaine du goût
Dans le cadre de la semaine du goût, des parents d'élèves (M. Jallet et sa compagne, restaurateurs à la Marmite ; Mme MARZET, Restaurateur à la Croix Blanche ; et une autre maman pour aider à la mise en œuvre) sont intervenus dans les classes. Les enfants ont cuisiné des recettes différentes : compote de pommes, tarte aux pommes, flognarde, soupe à la citrouille. Ils ont découvert les fruits de saison avec leurs sens, travaillé sur les différents états de la pomme (crue, cuite)... Cette semaine s'est clôturée par un goûter commun aux deux classes pour fêter les anniversaires.
- Projet jardin :
Les deux enseignantes continuent le projet « jardin » cette année. Les petits ont d'ores et déjà réalisé des plantations. En période 2, lors des ateliers scientifiques, du land-Art et l'entretien du jardin sont prévus. Avec Mme FOUR, les enfants travailleront sur l'automne et réaliseront des plantations.
- Projet poterie :
En collaboration avec Mme LAMBERTON, potière et mère d'élève, les élèves de PS-MS bénéficient d'interventions régulières sur l'année pour se familiariser avec l'argile.
Comme Mme LAMBERTON intervient bénévolement avec les PS-MS, Mme BLIN a décidé de rémunérer les interventions lors des ateliers « arts et sciences » du mercredi (6 à 9 séances). Elles auront lieu en avril-mai. Ce travail débouchera à la construction de sculptures sur le thème des saisons.
- Les élèves de Mme ABBA se rendront au théâtre du cloître le mercredi 2 décembre voir *Rumba sur la lune*.
- La classe de Mme BLIN participe au projet « Ecole et Cinéma ». Cette année, le thème est « grandir avec l'autre ». Les enfants verront *Ernest et Célestine* de Benjamin Renner, Vincent Patar et Stéphane Aubier, *The Kid* de Chaplin et *Jiburo* de Lee Jeong-hyang.
- L'école se rendra également en fin d'année à l'école de Magnac-Laval voir *Arbroscope* de la Compagnie Billenbois.
- Une sortie au musée de Rochechouart est prévue le 30 novembre. Un travail sur la sculpture sera fait avec les PS-MS (lien avec le projet poterie). Pour les GS, ce sera un travail autour de l'image (lien avec Ecole et Cinéma).

- Rencontres sportives :
Mme BLIN a inscrit l'école à différentes rencontres (aventures motrices en P3, athlétisme en P4). Les dates et lieux ne sont pas encore communiqués.
- Comme les années précédentes, Mme ABBA souhaite soumettre aux parents d'élèves une vente de roses des sables et de cartes de Noël réalisées par les enfants. Mme BLIN proposera une vente de cartes de Noël.
- Liaison GS-CP :
 - Projets communs : « école et cinéma », « je lis, j'élis »...
 - Une correspondance et des rencontres sont prévues avec la classe de CP.

8. Fête de l'école

Sachant que la fête de l'élémentaire a lieu le samedi 25 juin après-midi, Mme BLIN propose de reconduire la fête de l'école maternelle un vendredi après la classe. Le conseil opte pour le vendredi 24 juin à 17 h. Un mot d'information sera collé dans le cahier de liaison en période 2 de façon à ce que les parents puissent s'organiser s'ils souhaitent assister au spectacle.

9. Association « Les Petits Loups »

Le nouveau bureau est le suivant :

Mme BRUNIER	Présidente de l'association
Mme PANISSAT	Trésorière de l'association
Mme PIVOIS	Secrétaire de l'association

Une vente de chocolat est en cours.

10. Remarques diverses

La directrice souhaite signaler que les enfants arrivant par le car sont pris en charge par Mme BENOITON qui les accompagne jusqu'au portail de l'école et les surveille jusqu'à l'entrée dans l'établissement où ils sont alors pris en charge par les enseignantes. Il est impossible pour Mme BENOITON d'accompagner les enfants jusque dans les classes, car les cars n'arrivent pas tous en même temps.

M. HEBRAS demande à la Communauté de Communes s'il est possible de changer le système d'ouverture au centre de loisirs et signale que l'accès au parking est compliqué. M. GUILLEMAILLE prend note des remarques et des solutions seront apportées.

La cantine scolaire va prochainement être équipée d'une machine à laver. Les lessives ne seront donc plus faites à l'école.

Les parents d'élèves se font porte-parole de certains parents qui trouvent le coût des TAP élevé (5€ par mois, soit 50€ par an). M. GUILLEMAILLE rappelle qu'une enquête a été réalisée l'année dernière et que ce coût est minime quand on sait que les TAP coûtent 333€ par enfant et par an. De plus, les activités proposées sont de qualité (roller, cuisine...) et les animateurs employés sont qualifiés. Les parents d'élèves constatent que leurs enfants sont contents d'y aller.

Une précision est apportée au sujet de la sieste. Les enfants de PS qui font sieste sur le temps scolaire sont pris en charge par les animateurs à leur réveil. Ainsi, les enfants ont leur besoin de sommeil assuré et bénéficie des activités proposées.

Fin de la séance : 20 h 20

La présidente

La secrétaire